



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue Millebaach à Eischen

En raison de la réalisation de la couche de roulement finale de la rue Millebaach à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 25 juin 2024, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du mercredi, 10 juillet 2024, à partir de 12h00 jusqu'au jeudi, 11 juillet 2024 inclus, toute circulation dans la rue Millebaach à Eischen est interdite.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 25 juin 2024
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire



Paul Reiser

Le Bourgmestre



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu